

Master 2ème année Mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement Parcours Changement climatique, Adaptation, Territoires (CClimATC)

REFERENCE : 06UA568L

Apprentissage CFA du SUP (contrats privés)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR Sciences Humaines</p> <p>Responsable pédagogique Yves RICHARD professeur Tél : 03.80.39.38.22 yves.richard@u-bourgogne.fr</p>	<p>Chargée de gestion de formation Patricia GOMES / Tél : 03 80 39 52 54</p> <p>Chargé d'ingénierie de formation Franck DUBOIS / Tél : 03 80 39 36 67</p> <p>Adresse de contact formation.continue-shs@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

La mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement est une formation co-habillée par les Universités de Bourgogne et Franche-Comté.

Le parcours CClimAT vise à répondre aux enjeux actuels et futurs relatifs au changement climatique. Il a pour but de former des étudiants à la détection du changement climatique, au diagnostic des aléas et risques climatiques, à l'établissement de projections d'évolution du climat, à l'évaluation des impacts environnementaux et à la mise en place de politiques d'adaptation, notamment végétales, des sociétés à ces enjeux.

L'échelle visée est celle des territoires, comme support d'application de politiques d'atténuation du changement climatique et de mesures d'adaptation à ses effets. Les aires urbaines sont particulièrement ciblées, car s'y concentrent des éléments de vulnérabilité et des facteurs d'amplification des effets du changement climatique global.

Les enjeux de santé publique associés aux îlots de chaleur urbains et à la pollution atmosphérique y sont en effet centraux. Pour y répondre, la formation aborde notamment les questions de suivi de la qualité de l'air et de végétalisation des espaces urbains. Ainsi la mise en place de politiques d'adaptation sera pensée à différentes échelles, principalement locales (intercommunalités), mais aussi régionales ou nationales. Les pays du Sud seront également concernés par la formation. Le parcours CClimAT couvre un spectre interdisciplinaire, très ancré sur la géographie (dans ses dimensions physique et humaine) mais ouvert vers les sciences de l'environnement ou encore les politiques publiques et l'aménagement urbain.

PUBLIC

Étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, personnes actives en reprise d'études.

Le contrat d'apprentissage est ouvert aux candidats âgés de 16 à 30 ans (29 ans révolu) au moment de la prise d'effet du contrat.

Le contrat d'apprentissage peut être conclu sans limite d'âge pour les candidats à la reprise ou la création d'une entreprise dont la réalisation est subordonnée à l'obtention d'un diplôme ou titre, ainsi que pour les candidats reconnus travailleurs handicapés.

PRE-REQUIS

Les étudiants ayant obtenu leur 1ère année de Master CClimAT accèdent de plein droit à la seconde année

Sur sélection : pour tous les autres étudiants, la 2ème année du Master est accessible sur dossier aux titulaires d'un Master 1 ou d'un diplôme équivalent dans les disciplines de Sciences Humaines et Sociales, Sciences Vie-Terre, Sciences et Techniques ou de l'Ingénieur.

La candidature peut être soumise via le dispositif eCandidat, complétée par un C.V., une lettre de motivation (indiquant le projet professionnel à l'issue du Master), une copie des notes obtenues les 2 années précédentes, une lettre de recommandation serait appréciée. Un entretien individuel (direct ou téléphonique) peut être envisagé.

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

Les dossiers de Validation des Acquis Professionnels au titre de la formation continue sont retirés et déposés auprès du Service de Formations Continue (SEFCA) de l'université de Bourgogne : formation.continue-shs@u-bourgogne.fr

FORMATEURS

Cette formation est composée d'enseignements spécialisés sélectionnés par des enseignant.e.s-chercheur.euse.s en géographie, membres de l'Unité de Recherche ThéMA (UMR CNRS 6049).

Les enseignements sont dispensés par les Professeur.e.s et Maître.sse.s de conférence de l'université de Bourgogne mais également par des professionnel.le.s en Paysage et cadre de vie, Mobilités, Ville et Transports et Intelligence Territoriale.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 425 h
- Lieu de la formation : UFR SHS – Bâtiment Droit-Lettres - Bâtiment des Sciences Gabriel - Campus de Dijon
Code UAI : 0211316S
- Rythme de la formation : (cf calendrier de formation)

Après la semaine de Rentrée académique, le rythme permet l'acquisition des fondamentaux avec 2 semaines d'enseignements et une semaine chez l'employeur. A compter du mois de décembre jusqu'à la fin du mois de février, le rythme bascule sur une semaine d'enseignement puis une semaine chez l'employeur. A partir du mois de mars, l'apprenti est en immersion complète chez son employeur jusqu'à la soutenance en septembre.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail en alternance qui mélange enseignement théorique dans un organisme de formation et mise en pratique au sein d'une entreprise.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Sessions de formations réalisées par l'ASSOCIATION BILAN CARBONE et l'Institut de formation carbone au titre du déploiement de la Méthode Bilan Carbone®

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique
- Accès aux plateformes technologiques de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, dont la plateforme Géomatique : <https://msh-dijon.u-bourgogne.fr/>
- Accès aux équipements de l'Unité de Recherche Biogéosciences (UMR 6282 CNRS/UBFC/EPHE) <https://biogeosciences.u-bourgogne.fr/equipe-crc>

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

De plein droit : Les étudiants ayant obtenu leur 1^{re} année de master CClimAT à l'uB accèdent de plein droit à la seconde.

Par validation d'acquis : Pour les étudiants ayant validé une 1^{ère} année de master dans une autre mention et/ou une 1^{ère} année de master dans une autre université (sur dossier de demande de validation d'acquis, s'adresser au SEFCA).

Sur sélection :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Géographie –Aménagement –Environnement développement, spécialité CclimAT est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne. Le dépôt des candidatures se fait via le dispositif e-candidat. Plus de détails sur la page dédiée à la formation :

<https://blog.u-bourgogne.fr/mastercclimat/>

Avant les sélections :

- Retrait des dossiers de candidatures auprès du Service de formation continue et par Alternance (SEFCA) de l'université de Bourgogne
- Renvoi des dossiers de candidatures : SEFCA - Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 278777 - 21078 Dijon Cedex
- Recherche active d'une entreprise (sans attendre l'acceptation pédagogique)

Après proposition d'embauche faite par un employeur et validation des missions proposées par la Responsable pédagogique :

- télécharger le dossier d'inscription administrative : u-bourgogne.fr / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative
- dépôt du dossier d'inscription administrative auprès du SEFCA
- le SEFCA envoi à l'entreprise : Une fiche RNCP, un devis, un programme, un calendrier et une convention de formation
- Le CFA du Supérieur de Bourgogne transmettra les éléments du contrat ainsi qu'une notice/un guide d'accompagnement à l'enregistrement.
- l'entreprise transmet les documents à son OPCO dans les 5 jours suivants le début du contrat
- admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université :

<https://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/ma-scolarite-et-mon-calendrier-universitaire/mascolarite.html>

Sessions d'examen :

- Première session : mars pour le semestre 3 et juin pour le semestre 4
- Deuxième session : entre fin septembre et début octobre

Règles de validation et de capitalisation :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

COMPÉTENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Expertise d'ensemble sur le changement climatique et les enjeux associés ;
- Savoir collecter puis organiser l'information environnementale pour la rendre disponible et construire des bases de données à différentes échelles (base de données) ;
- Maîtriser la science de l'exploration des données appliquées à l'environnement atmosphérique (data science) ;
- Savoir représenter les données décrivant le climat et l'environnement atmosphérique à l'échelle d'une ville et d'un territoire et maîtriser les outils du diagnostic territorial (géomatique) ;
- Connaître les modèles numériques et statistiques et être en capacité de les mobiliser dans des études de diagnostics climatiques ou environnementaux (modélisation) ;
- Connaître les capacités de l'aménagement végétal urbain à construire la résilience des territoires au changement climatique ;
- Maîtriser le cadre réglementaire de l'aménagement urbain durable ;
- Maîtriser les techniques et la mise en œuvre d'enquêtes, en particulier sur les problématiques relevant des plans climat-air-énergie-territoires ;
- Maîtriser des leviers d'adaptation locale ou régionale au changement climatique, tels que l'aménagement urbain par la valorisation des trames vertes et bleues et le renforcement de la biodiversité urbaine ;
- Plus spécifiquement, concevoir et mettre en œuvre des plans de gestion et de développement du patrimoine végétal en milieu urbain ;
- Identifier et mobiliser des ressources documentaires afin de concevoir et rédiger un rapport ;
- Rechercher et hiérarchiser les informations scientifiques et techniques ;
- Savoir synthétiser des résultats à l'écrit sous la forme d'un mémoire individuel et à l'oral sous la forme d'une soutenance ou d'une restitution de projets de groupe ;
- Maîtriser les outils permettant de réaliser une liste de références bibliographiques ;
- Savoir s'exprimer en anglais à l'écrit et à l'oral.
- Suivi de projet. Conduire un projet sur plusieurs mois, faire un rétro-planning, respecter des dead-lines...
- Travail en équipe. Répondre à une commande institutionnelle en travaillant en équipe, en petits groupes ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires (toute la promo, les encadrants, les commanditaires, ...).
- Données : de l'acquisition à l'interprétation. Méthodologie appliquée au climat : mener des études de diagnostic climatique et d'impact environnemental, maîtriser les outils allant de la production de données (capteurs de qualité de l'air, de trafic et de météorologie) à leur analyse (Statistique, SIG, modélisation), spatialiser les projections climatiques propres à un territoire et évaluer leurs impacts potentiels.
- Approche intégrée des connaissances et compétences acquises dans les différents enseignements et expériences (stages, ...). Septembre 2023
- Capacité à contextualiser et à synthétiser. S'appuyer sur un corpus bibliographique, sélectionner les résultats les plus probants.
- Communication. A l'écrit comme à l'oral, en français et en anglais, à des acteurs académiques ou relevant de divers secteurs socio-économiques, communiquer de manière rigoureuse et synthétique.

PERSPECTIVES D'EMPLOI/MÉTIER ACCESSIBLES :

Le master GAED parcours CClimAT forme des étudiants, en formation initiale ou continue, aux métiers supports à la connaissance des changements environnementaux, à l'adaptation des territoires, notamment locale et urbaine, face au changement climatique et à ses effets. Dans le cas d'une formation continue, les étudiants peuvent suivre en alternance la 2ème année du master. Dans ce cas le dispositif prévoit d'alterner des semaines complètes de formation à l'université avec des semaines en entreprise.

Qui sont les employeurs ?

- Bureaux d'étude et cabinets conseil (EGIS, SUEZ-consulting, ARIA-technologies, TEC-conseil, Mosaïque-Environnement, etc) : expertises en environnement atmosphérique, diagnostic du changement climatique actuel et projeté à l'échelle des territoires, vulnérabilité au changement climatique, solutions d'adaptation, appui à la réalisation des plans climat-air-environnement territoriaux (PCAET), appui à la réalisation de plans de gestion et de développement du patrimoine végétal
- Organismes de recherche et d'enseignement supérieur (CNRS, universités, IRD...) : recherche fondamentale et appliquée sur la détection du changement climatique, les projections climatiques spatialisées, via la préparation d'un doctorat
- Collectivités territoriales (métropoles, communautés de communes, d'agglomération, conseils régionaux...), administrations de l'État et organismes gestionnaires des territoires : chargés de mission climat-air-énergie, trames vertes et bleues ou écologie urbaine
- Associations professionnelles, de monitoring, d'étude et d'information sur le changement climatique, la lutte contre le changement climatique, l'environnement et le développement durable des territoires (Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air [AASQA], Agences régionales de l'environnement, ...)

POSSIBILITÉS DE POURSUITE DE PARCOURS/D'ÉTUDES :

Les apprenants recevront une formation tant théorique que technique leur permettant à la fois de dresser des diagnostics scientifiques rigoureux (s'appuyant sur une maîtrise de l'observation sur site et du traitement des données, qu'elles soient d'ordre climatique, environnemental ou sociétal), et de mettre en place des politiques d'aménagement des territoires. A l'issue de la certification, les apprenants sont immédiatement opérationnels mais peuvent poursuivre par exemple en Doctorat. A l'issue du master, les étudiants peuvent s'orienter vers la préparation d'une thèse de doctorat. Différentes sources de financement sont disponibles couvrant les 3 années de cette préparation (contrat doctoral du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, contrat CIFRE, bourses régionales, contrats ANR...). La thèse peut être préparée dans l'un des laboratoires labellisés sur lesquels est adossé le master : UMR6282 Biogéosciences (Centre de Recherches Septembre 2023 3 de Climatologie) ou UMR 6049 ThéMA, ou dans une autre structure.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La formation en apprentissage est gratuite pour l'apprenti.

Code diplôme apprentissage : 13512110

Code Fiche RNCP : 34074

Code UAI : 0211316S

Pour tout besoin d'information, n'hésitez pas à contacter l'Équipe formation continue Sciences Humaines & Sociales du Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA

Université de Bourgogne

Maison de l'Université -Bureau 125

Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON Cedex

Tel : 03 80 39 36 67

formation.continue-shs@u-bourgogne.fr

sefca.u-bourgogne.fr

Fiche RNCP Mention MASTER - Géographie, aménagement, environnement et développement (fiche nationale) :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34074/>

Brochure pédagogique disponible sur le site du Département de Géographie :

<https://sciences-humaines.u-bourgogne.fr/geographie-amenagement-environnement>

<https://blog.u-bourgogne.fr/masterclimat/>

Équipe en charge de l'enregistrement du Contrat d'apprentissage :

CFA du SUPÉRIEUR BOURGOGNE

Cité de l'Alternance

Campus Universitaire

11 rue Edgar FAURE

21000 DIJON

Téléphone : 03 80 39 69 11

gestionnaire@cfasupbourgogne.fr

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>